



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin académique

n°1093

du 24 juillet 2026



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin académique n° 1093 du 24 juillet 2026

Sommaire

Division des Personnels Enseignants

- Tableaux d'avancement à la classe exceptionnelle - Année scolaire 2025-2026

Division des Affaires Financières

- Feuille de route 2026-27 de la maîtrise des risques financiers de l'académie d'Aix-Marseille et de la région académique PACA

Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

- Appel à candidatures - Chargé(e) de mission DAAC

**REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE**

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Benoît DELAUNAY - Recteur de la Région académique
Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités

REDACTEUR EN CHEF : Bruno MARTIN - Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

CONCEPTION, RÉALISATION : Thomas PRESTIGIACOMO (Tel : 04 42 91 75 12)

ce.ba@ac-aix-marseille.fr



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels enseignants du second degré
public, d'éducation et des psychologues de l'Éducation
nationale**

Tableaux d'avancement à la classe exceptionnelle – année scolaire 2025-2026

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI - chef de bureau - Tél 04.42.91.74.26 – Mail : laure.alessandri@ac-aix-marseille.fr – Mme BOURGEOIS gestionnaire en charge des corps des PLP - Tél : 04.42.91.71.48 – Mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr – Mme SCHNEIDER gestionnaire en charge des corps des CPE, PEPS et PSYEN - Tél : 04.42.91.73.76 – Mail : catherine.schneider@ac-aix-marseille.fr – Mme SALOMEZ gestionnaire en charge des corps des agrégés et certifiés – Tél : 04.42.91.73.44 – Mail : nathalie.salomez@ac-aix-marseille.fr

- Arrêté collectif du 21 juillet 2026 portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille
- Arrêté collectif du 21 juillet 2026 portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs certifiés de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille
- Arrêté collectif du 21 juillet 2026 portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille
- Arrêté collectif du 21 juillet 2026 portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs d'éducation physique et sportive de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille
- Arrêté collectif du 21 juillet 2026 portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des conseillers principaux d'éducation de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille
- Arrêté collectif du 21 juillet 2026 portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des psychologues de l'Éducation nationale de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Arrêté collectif portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés hors classe de l'académie d'Aix-Marseille

Le recteur de la région académique Provence - Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°72-580 du 04/07/1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés ;

Arrête :

Article 1 : les professeurs agrégés hors classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle des professeurs agrégés au titre de l'année scolaire 2026. Un arrêté individuel de promotion et de classement précisera la date d'effet de cet avancement.

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Etablissement
NOYES MANCA	MANCA	GISELE MAR	Lycée des métiers Emile Zola Aix-en-Provence
PEREZ	PEREZ	FRANK	Lycée général et technologique Louis Pasquet Arles
MUROLO	PAOLANTONI	VICTORIA	Aix-Marseille Université Marseille 7e Arrondissement
ISOARD	ALLA	MARION	Collège Commandant Cousteau Rognac
LANGNY	LANGNY	CELINE	Lycée général et technologique Ismaël Dauphin Cavaillon
SARTEUR	SARTEUR	CHRISTOPHE	Lycée polyvalent Jean Perrin Marseille 10e Arrondissement
ESCUDIER	ESCUDIER	WILLIAM	Lycée général et technologique l'Empéri Salon-de-Provence
LUCIANI	LUCIANI	OLIVIER	Lycée général et technologique Saint Charles Marseille 1er Arrondissement
TRAMONI	TRAMONI	LAURENT	Collège Vieux Port Marseille 2e Arrondissement

MEIRINHO	MEIRINHO	DAVID	Lycée polyvalent Jean Perrin Marseille 10e Arrondissement
BARROS	BARROS	JOSE	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en-Provence
HORIUCHI	HORIUCHI	MIKI	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en-Provence
MOREAU	MOREAU	PHILIPPE	Lycée polyvalent Jean Henri Fabre Carpentras
VALVERDE	VALVERDE	MARIA DE LOS AN	Lycée polyvalent Paul Langevin Martigues
BIANCHI	BIANCHI	CECILE	Aix-Marseille Université Marseille 7e Arrondissement
AUBERT	QUEMENER	MARINE	Lycée général et technologique Paul Cézanne Aix-en-Provence
BIANCOTTO- LAMBERT	BIANCOTTO	CATHERINE	Collège Thiers Marseille 1er Arrondissement
BONZLI	BONZLI	ANNETTE	EIPACA Manosque
GALLO	GALLO	ALAIN	
CANCEL	CANCEL	CHRISTOPHE	Lycée polyvalent Antonin Artaud Marseille 13e Arrondissement
SIMMEN	SIMMEN	LAURENT	Institut Universitaire de Technologie d'Aix -Marseille Aix- en-Provence
BILLY	BILLY	PASCAL	Lycée général et technologique Paul Cézanne Aix-en-Provence
POLETTTO	POLETTTO	MARCO	Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Vaucluse Avignon
CHARMASSON	CHARMASSON	LAURENT	Collège Alphonse Daudet Istres
AMIGO	AMIGO	PIERRE PASCAL	Lycée général et technologique Thiers Marseille 1er Arrondissement
SARDO	VIZZINI	CHRISTELLE	Collège Ubelka Auriol
GIRAUD	GIRAUD	CAMILLE	Lycée général Marseilleveyre Marseille 8e Arrondissement
CHAUCHOT	CHAUCHOT	ALEXANDRE	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en-Provence
STAUFF	STAUFF	BENOIT	Lycée polyvalent Antonin Artaud Marseille 13e Arrondissement
RIGAUD	RIGAUD	ARMAND	Lycée général et technologique Georges DUBY Aix-en-Provence
SARRIO	SARRIO	DAVID YVON	Aix-Marseille Université Marseille 7e Arrondissement
VEAUX	VEAUX	CAROLINE	Lycée général et technologique Frédéric Mistral Avignon

PEREZ	PEREZ	MARC	Lycée polyvalent Pierre Mendès France - Lycée des métiers de l'aéronautique Vitrolles
MOTTE	MOTTE	PASCAL	Lycée général et technologique Jean Cocteau Miramas
SARDO	SARDO	ERIC FABRICE	Lycée général et technologique Frédéric Joliot-Curie Aubagne
THOMAS	THOMAS	SERGE	Lycée polyvalent Jean Perrin Marseille 10e Arrondissement
VANADIA	VANADIA	OLIVIER	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en-Provence
RIO	RIO	STEPHANE	Lycée général et technologique Saint Charles Marseille 1er Arrondissement
BERANGER	BERANGER	LAURENT	Aix-Marseille Université Marseille 7e Arrondissement
JOURDAIN MICHELUTTI	JOURDAIN	ANTOINETTE	Lycée général et technologique Frédéric Joliot-Curie Aubagne
BRES	BRES	BERNARD	Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille Aix-en-Provence
REPOVIC	REPOVIC	STEPHANE	Aix-Marseille Université Marseille 7e Arrondissement
BOUTLEY	BOUTLEY	EMILIE	Lycée général et technologique Théodore Aubanel Avignon
CHAPELET	CHAPELET	ERIC	Lycée polyvalent de la Méditerranée La Ciotat
LE VAGUERESSE	LE VAGUERESSE	PATRICK	Lycée général et technologique Paul Cézanne Aix-en-Provence
GARCIN	GARCIN	MARIE-CHRISTINE	Lycée général et technologique Saint Charles Marseille 1er Arrondissement
BERTHALON	BERTHALON	ETIENNE	Lycée polyvalent Marie-Madeleine Fourcade Gardanne
BOUDOUR	BOUDOUR	MALIKA	Lycée général et technologique Saint-Exupéry Marseille 15e Arrondissement
ROLL	ROLL	ANNE FRANCE	Lycée général et technologique Arthur Rimbaud Istres
MOLENAT	MOLENAT	SEBASTIEN	Lycée général et technologique Saint-Exupéry Marseille 15e Arrondissement
RISTORI	RISTORI	JEAN LUC PASCAL	Lycée général et technologique Marcel Pagnol Marseille 10e Arrondissement
FOURNIE	FOURNIE	ISABELLE	collège André Ailhaud Volx

MONTIXI	MONTIXI	CHRISTINE	Lycée général et technologique Marie Curie Marseille 5e Arrondissement
CAYEZ	CAYEZ	PIERRE PHILIPPE	Lycée Polyvalent Les Iscles Manosque
DELAMARRE	DELAMARRE	JEAN MARIE	Lycée polyvalent Jean Perrin Marseille 10e Arrondissement
RICHTER	RICHTER	AUDE	Lycée général et technologique Thiers Marseille 1er Arrondissement
JEAN-BAPTISTE AGAPE	JEAN-BAPTISTE	CHRISTINE	Collège Le Petit Prince Gignac-la-Nerthe
GALY	GALY	FABIEN HENRI	Lycée polyvalent Jean Lurçat - Lycée des métiers des structures métalliques et des systèmes numériques Martigues
LABORDE	LABORDE	PASCAL	Aix-Marseille Université Marseille 7e Arrondissement
FOURNIER	FOURNIER	PATRICK	Aix-Marseille Université Marseille 7e Arrondissement
HABLOT	HABLOT	CLEMENTINE	Lycée professionnel Victor Hugo - Lycée des métiers des services à la personne et aux entreprises Carpentras
BERLOT	BERLOT	ISABELLE	Lycée général et technologique Thiers Marseille 1er Arrondissement
ZEMIRO JACOB	JACOB	AUDREY	Lycée général et technologique Paul Cézanne Aix-en-Provence
POURQUIER	POURQUIER	MAGALI	Lycée polyvalent Jean Perrin Marseille 10e Arrondissement
MALEFOND	MALEFOND	BEATRICE	Lycée général et technologique Saint Charles Marseille 1er Arrondissement
MEYER	COMTE	VALERIE	Lycée Val de Durance-Henri Silvy Pertuis
BARRE	BARRE	ANNE CAROLINE	Collège de Cavaillon Cavaillon
NEVIERE	NEVIERE	VERONIQUE	Centre national d'enseignement à distance - Site de Rennes Rennes
ALBALADEJO	ALBALADEJO	PASCALE	LYCEE POLYVALENT MAURICE GENEVOIX Marignane
FORET	FORET	FABIENNE	Lycée général et technologique Thiers Marseille 1er Arrondissement
ROSMINI	ROSMINI	MARC	Lycée polyvalent Antonin Artaud Marseille 13e Arrondissement
GOUKASSIAN	GOUKASSIAN	GERALDINE	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en-Provence

JORGE	JORGE	JEAN LUC	Lycée technologique privé Pastre - Grande Bastide Marseille 9e Arrondissement
LIGIER	LIGIER	CHRISTINE	Lycée général et technologique Saint Charles Marseille 1er Arrondissement
BONNET	BONNET	SOPHIE	Lycée général et technologique l'Empéri Salon-de-Provence
KRIEF DETRAZ	KRIEF	SEBASTIEN	Lycée général et technologique Paul Cézanne Aix-en-Provence
GOURDON	GOURDON	ISABELLE	Lycée général et technologique Montgrand Marseille 6e Arrondissement
NEGRONI	NEGRONI	NATHALIE	Lycée polyvalent de la Méditerranée La Ciotat
LAROCHE	DUPONT	MARIE CECILE	Lycée polyvalent de la Méditerranée La Ciotat
ARCIVAUX	ARCIVAUX	ANNE REINE	Collège Gyptis Marseille 9e Arrondissement
SALINA SARNIKOV	SALINA	LAURA	Lycée général Marseilleveyre Marseille 8e Arrondissement
CRISTIANI	CRISTIANI	PASCAL	Lycée polyvalent Jean Perrin Marseille 10e Arrondissement
CHAUSSON	VAYSSE	ANNE-CATHERINE	Lycée régional Nelson MANDELA Marseille 12e Arrondissement
LAPENA	LAPENA	ELODIE MARIE	Lycée général Marseilleveyre Marseille 8e Arrondissement
MOUNIE	REGORD	CHRYSTEL	Lycée Val de Durance-Henri Silvy Pertuis
BEAUDIN	BEAUDIN	SANDRINE	Lycée général et technologique Saint-Exupéry Marseille 15e Arrondissement
LOESCHE-RICHARD	LOESCHE	LAURENCE	Lycée général et technologique Saint-Exupéry Marseille 15e Arrondissement
ROUX	ROUX	MELANIE	Lycée polyvalent René Char Avignon
FRAVALO TANE	FRAVALO	PASCALE	Lycée général et technologique Thiers Marseille 1er Arrondissement

Article 2 : Le présent arrêté fait l'objet d'une publication pendant une durée de deux mois

Fait le 22 juillet 2026

Signature : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Voies et Délais de recours

" Si le cas échéant vous entendez contester cette décision, vous devez le faire dans un délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif compétent qui peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr"

NOTA :

- La part de femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 52.61%, la part des hommes est de 47.38%
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 52.80%, la part des hommes est de 47.19 %

Arrêté collectif portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs certifiés hors classe de l'académie d'Aix-Marseille

Le recteur de la région académique Provence - Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°72-581 du 04/07/1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Arrête :

Article 1 : les professeurs certifiés hors classe normale dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle des professeurs certifiés au titre de l'année scolaire 2026. Un arrêté individuel de promotion et de classement précisera la date d'effet de cet avancement.

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Etablissement
HENRI	BREMONDY	AGNES	Lycée général privé Lacordaire Marseille 13e Arrondissement
VAUTHIER	VAUTHIER	BRUNO	Lycée général et technologique Stéphane Hessel Vaison-la-Romaine
JABRA	JABRA	ANNIE	Collège Chape Marseille 4e Arrondissement
MOLARO	MOLARO	PHILIPPE	Lycée polyvalent Jean Henri Fabre Carpentras
BESOMBES-MASSON	BESOMBES-MASSON	CECILE	Collège Elie Coutarel Istres
QUACH	QUACH	ISABELLE	Lycée professionnel Victor Hugo - Lycée des métiers des services à la personne et aux entreprises Carpentras
FILLINGER	FILLINGER	NATHALIE	Collège Jean Bouin L'Isle- sur-la-Sorgue
DELVAUX	DELVAUX	WILLIAM	Lycée Val de Durance- Henri Silvy Pertuis
VERMOT DESROCHES	SAUVERE	LAURENCE	Collège privé Henri Margalhan Marseille 14e Arrondissement

CARRE	BEAUDOIN	PASCALE	Lycée général et technologique Périer Marseille 8e Arrondissement
BARJOT	BARJOT	LAURENCE	Collège André Malraux Marseille 13e Arrondissement
VINCENTELLI	MARDELAY	NATHALIE	Lycée général et technologique Montgrand Marseille 6e Arrondissement
GIACOBBO	GIACOBBO	VERONIQUE	Collège Chape Marseille 4e Arrondissement
DEL BASSO	DEL BASSO	PASCAL	Collège Alphonse Silve Monteux
MARTINEZ	LEFEBVRE	ISABELLE	Collège Jean Henri Fabre Carpentras
LACOSTE	LACOSTE	ISABELLE	Collège Alain Savary Istres
LASSERRE	LASSERRE	CHRISTINE	Lycée professionnel Victor Hugo - Lycée des métiers des services à la personne et aux entreprises Carpentras
LACROIX	LACROIX	LAURENCE	Lycée général et technologique Paul Cézanne Aix-en-Provence
VETIER	VETIER	PASCALE	Lycée général et technologique Marcel Pagnol Marseille 10e Arrondissement
FEUTRIER	FEUTRIER	CHRISTEL	Lycée général et technologique Aristide Briand Gap
MARRO-DAUZAT	MARRO-DAUZAT	STEPHANE	Collège Font d'Aurumy Fuveau
NICOLAS	NICOLAS	FRANCOISE	Collège Georges Brassens Bouc-Bel-Air
RICARD	BERTRAND	CHRISTINE	Lycée général et technologique Aristide Briand Gap
FAVIER	FAVIER	FRANCOISE	Collège de Fontreyne Gap
MERLO	MERLO	BERNARD	Collège Jean Bouin L'Isle-sur-la-Sorgue
DROZ VINCENT	DELIOT	CLAIRE	Lycée général et technologique Montgrand Marseille 6e Arrondissement
JEANPIERRE	JEANPIERRE	PASCAL	LPO Altitude-Suzanne Joulé Roos Briançon
LAFABREGUE	LAFABREGUE	CATHERINE	E.HOSP - SERVICE PEDIATRIE TIMONE Marseille 5e Arrondissement
HIERAMENTE	OLIVIERO	VERONIQUE	Collège Elie Coutarel Istres

LABASSE	LABASSE	CATHERINE	Collège Alphonse Silve Monteux
MURAT	MONDOLONI	SOPHIE	Collège Georges Brassens Bouc-Bel-Air
PIVETEAU	PIVETEAU	MARC	Lycée général Marseilleveyre Marseille 8e Arrondissement
MOREL DE LA POMAREDE	MOREL DE LA POMAREDE	PIERRE	Collège Thiers Marseille 1er Arrondissement
BLAZIKOWSKI	BLAZIKOWSKI	BRUNO	Lycée polyvalent Antonin Artaud Marseille 13e Arrondissement
DANIEL	DANIEL	JEAN MARC	LPO Philippe de Girard Avignon
GUIRAL-IDOUX	GUIRAL	YANNICK	Lycée général et technologique Arthur Rimbaud Istres
TOURNIAIRE	TOURNIAIRE	YANNICK	Lycée polyvalent Paul Langevin Martigues
D'ANGELO	D'ANGELO	ROBERT	Lycée polyvalent Jean Perrin Marseille 10e Arrondissement
OBEIDI	OBEIDI	MUSTAPHA	Lycée polyvalent Jean Perrin Marseille 10e Arrondissement
HERVET	HERVET	THIERRY	Collège du Verdon Castellane
CORCORAL	CORCORAL	SERGE	Lycée polyvalent Jean Perrin Marseille 10e Arrondissement
FALQUES	BONFILS	BRIGITTE	Lycée général et technologique Alexandra David Neel Digne-les-Bains
STENGEL	STENGEL	FREDERIQUE	Collège Alphonse Silve Monteux
ROUSSET	ROUSSET	STEPHANE	Lycée polyvalent Adam de Craponne Salon-de-Provence
AVON	AVON	NADINE	Lycée polyvalent privé Caucadis Vitrolles
KRIKORIAN	SEBASTIEN	VALERIE	Centre national d'enseignement à distance - Site de Rennes Rennes
BOURCIER	LIETO	ELISABETH	LYCEE POLYVALENT MAURICE GENEVOIX Marignane
GALLINE	RAYDON	NATACHA	Collège Le Ruissatel Marseille 11e Arrondissement
JAZET	JAZET	CATHERINE	Collège Les Hauts de l'Arc Trets
ROSTOLLAN	ROSTOLLAN	CELINE	Lycée Général et Technologique MONTE-CRISTO Allauch
LAFFONT	LAFFONT	VERONIQUE	Collège Mauzan Gap

ALARCON	BROSSOIS	LAURENCE	Lycée général et technologique Aristide Briand Gap
DE CHAZERON FELICI	DE CHAZERON	NATHALIE	Collège Charles Rieu Saint-Martin-de-Crau
MEDJANI	BAYART	NATHALIE	Collège Jean Jaurès Peyrolles-en-Provence
YVANT	YVANT	SYLVETTE	Lycée climatique polyvalent Honoré Romane Embrun
PEGUIN	HORIOT	DELPHINE	Collège Lucie Aubrac Eyguières
VILLEVIEILLE	VILLEVIEILLE	PATRICK	Lycée général et technologique Dominique Villars Gap
COLOMBAN	COLOMBAN	EMMANUEL	LPO Altitude-Suzanne Joulie Roos Briançon
TERRAN	RENDU	CHANTAL	Lycée polyvalent Marie-Madeleine Fourcade Gardanne
VENTURA	VENTURA	VICTOIRE	Collège Jean Jaurès La Ciotat
LOUCHEUR	BOCCHECIAMPE	MARIE-ANGE	Lycée général et technologique Félix Esclangon Manosque
VERGEZ	VERGEZ	VANESSA	Lycée polyvalent Paul Arène - Lycée des métiers de l'hôtellerie-restauration des Alpes Provençales Sisteron
NIKOLOVA	NIKOLOVA	MARTA	Collège Mignet Aix-en-Provence
ROUFF	BAUDOUIN	SYLVIE	Collège Yves Montand Allauch
FERGANI-LECLERE	FERGANI	CECILE	Lycée général et technologique l'Empéri Salon-de-Provence
DUFAUT KNIPPING	KNIPPING	ANNE ELIZA	Lycée général et technologique Frédéric Joliot-Curie Aubagne
VIGNON	GRZELKA	ISABELLE	Lycée polyvalent Jean Henri Fabre Carpentras
KINOO GIBERT	KINOO	CHRISTINE	Lycée professionnel Victor Hugo - Lycée des métiers des services à la personne et aux entreprises Carpentras
CHIARIGLIONE	GALLARDO	MARIE PIERRE	Collège Jean Bouin L'Isle-sur-la-Sorgue
BOURGUE	BOURGUE	FREDERIC	Collège Nina Simone Aix-en-Provence
PONSIN	QUEYREL	DOMINIQUE	Lycée général et technologique Félix Esclangon Manosque
ABAD	IMBERT	MAGALI	Collège Clovis Hugues Cavaillon

GILLES	GILLES	PATRICE	Collège Le Mont d'Or Manosque
TEAGNO	TEAGNO-MAJOTA	MURIEL	Lycée polyvalent Marie- Madeleine Fourcade Gardanne
SERRA	SERRA	FREDERIC S	Collège Florence Arthaud Rognes
TANTI	TANTI	ROSE-MARIE	Collège Les Bartavelles Marseille 10e Arrondissement
LALLEMANT	LALLEMANT	PHILIPPE	Lycée polyvalent Jean Henri Fabre Carpentras
BONAFOUX	GIANNINI	STELLA	Lycée polyvalent Paul Langevin Martigues
IRANZO	IRANZO	CHRISTINE	Lycée général et technologique Alexandra David Neel Digne-les-Bains
BIETZER	SCHMITT	SABINE	Collège Victor Schoelcher Sainte-Cécile-les-Vignes
DALZON	BERMOND	CAROLE	LYCEE DES METIERS EMILE ZOLA Aix-en- Provence
DETHEZ	DETHEZ	FREDERIC	Collège Mauzan Gap
LARRAS	LARRAS	SYLVIE	Lycée général et technologique Louis Pasquet Arles
DUSSAUT	DUSSAUT	CECILE	Collège Clovis Hugues Cavaillon
ATTALI	ATTALI	VALERIE	Collège Marcel Pagnol Pertuis
MEFFRE	DAURIER	VERONIQUE	LYCEE DES METIERS EMILE ZOLA Aix-en- Provence
FAURE-MEYNIER	FAURE-MEYNIER	PATRICE	LPO Altitude-Suzanne Joulié Roos Briançon
EHRHART	EHRHART	SOPHIE	Lycée polyvalent Auguste et Louis Lumière La Ciotat
LACOSTE	LACOSTE	VALERIE	Collège Gisèle Halimi Aix- en-Provence
CLUZEL-ICARD	CLUZEL	MARIANE	Lycée Val de Durance- Henri Silvy Pertuis
BERNABEU	BERNABEU	AUDREY	Lycée général et technologique Ismaël Dauphin Cavaillon
MILLON	MIALANE	MARIE-LINE	Lycée général et technologique Frédéric Joliot-Curie Aubagne
LEGNANI	LEGNANI	PATRICE	Collège Roy d'Espagne Marseille 9e Arrondissement
HASSINI	HASSINI	HASSIBA	Lycée polyvalent Antonin Artaud Marseille 13e Arrondissement

DUBOIS	DUBOIS	SERGE	Lycée général et technologique Frédéric Joliot-Curie Aubagne
GARNIER	CASTEL	VERONIQUE	Lycée général et technologique Montgrand Marseille 6e Arrondissement
AYARI	AYARI	RIAD	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent de la Méditerranée La Ciotat
COTTEREL	COTTEREL	PHILIPPE	Collège François Mitterrand Veynes
DAMIAN	KISTNER	SANDRA	Lycée polyvalent Pierre Mendès France - Lycée des métiers de l'aéronautique Vitrolles
MICHEL	SEMERIA	BERENGERE	Collège Marseilleveyre Marseille 8e Arrondissement
FERRANDO	FOUGAIROLLE	LAURE	Collège Alain Savary Istres
MAUREL	BOCQUET	MURIEL	Lycée Val de Durance-Henri Silvy Pertuis
CHATOUX	CHATOUX	MARIANNE	Collège Charles de Gaulle Apt
RAOULT	PAULET	SANDRINE	Lycée polyvalent Paul Langevin Martigues
DOUAIR	DOUAIR	AZZEDINE	Collège Robert Morel Arles
RUTKOWSKI	RUTKOWSKI	CORINNE	Lycée général et technologique de l'Arc Orange
BOUBE	BOUBE	CHRISTINE	Collège Ampère Arles
PERES	PERES	SYLVIA	Lycée général et technologique Honoré Daumier Marseille 8e Arrondissement
DARQUES	LEDOUX	SAMARY	Lycée général et technologique Aristide Briand Gap
CAMMAN	CAMMAN	NATHALIE	Collège Clovis Hugues Cavaillon
TIBERI	TIBERI	ALINE	Collège Rocher du Dragon Aix-en-Provence
GARCIA HOFFMANN	GARCIA	CHRISTINE	Collège Charles Rieu Saint-Martin-de-Crau
LAURENT	LOHEZ	CELINE	Collège Mignet Aix-en-Provence
RAPIDEL	COIN	NATHALIE	Collège Lucie Aubrac Eyguières
JEANPIERRE	BODRAIS	SANDRINE	LPO Altitude-Suzanne Joulie Roos Briançon
MONAT	DENEUX	CLOTHILDE	EIPACA Manosque
LUCIANI BAILLY	LUCIANI	MARIE LOUISE	Collège Campra Aix-en-Provence

SCHMITT	SCHMITT	JEAN-FRANCOIS	SEP. VICTOR HUGO Carpentras
GARDET	GARDET	PATRICK	Collège Charles de Gaulle Apt
SEUX	SEUX	NATHALIE	Collège André Malraux Marseille 13e Arrondissement
CUYAUBERE CAPBER	LECLERC	ANNE	Lycée général et technologique Ismaël Dauphin Cavaillon
BERKANE	BERKANE	ABDELAZIZ	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en-Provence
VIAU	VIAU	KATY	Lycée général et technologique Frédéric Mistral Avignon
SEILLES	SCHERMESSE	LAURENCE	Collège Albert Camus Miramas
MOUREAU	MOUREAU	ELSA	Lycée général et technologique Frédéric Joliot-Curie Aubagne
AUDOIN	AUDOIN	LIONEL	Lycée professionnel Victor Hugo - Lycée des métiers des services à la personne et aux entreprises Carpentras
BELLOTTO	LABRE	KARINE LAURENCE	Lycée polyvalent Adam de Craponne Salon-de-Provence
ABEL	IMPROTA	VALERIE	Collège Albert Camus La Tour-d'Aigues
CHENEVEY	CHENEVEY	MARIE NOELLE	Collège climatique Vauban Briançon
MAVADDAT	MAVADDAT	ROXANA	Collège Campra Aix-en-Provence
COUSIN	DADOIT	ELEONORE	Collège Lou Vignares Vedène
SOLINAS	SOLINAS	OLIVIER	Lycée général Marseilleveyre Marseille 8e Arrondissement
QUIDU	QUIDU	PASCAL MICHEL	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE D'AVIGNON, UNIVERSITE D'AVIGNON Avignon
ARJONA	ARJONA	ISABELLE	Lycée général et technologique Théodore Aubanel Avignon
BOURGIER	BOURGIER	JEAN-FRANCOIS	Lycée général et technologique Georges Duby Aix-en-Provence
L'HELGOUACH	L'HELGOUACH	VALERIE	Lycée General et Technologique Lucie Aubrac Bollène
BOUALIA	BOUALIA	HOUARI	Collège Louis Pasteur Istres
LANDO	LANDO	PHILIPPE	Lycée général et technologique Théodore Aubanel Avignon

ANTUNES	MASSOT	ISABELLE	Collège Rocher du Dragon Aix-en-Provence
AUTHEMAN	HEYRIES	MAGALI	Collège Nina Simone Aix- en-Provence
COMBE	COMBE	CATHERINE	Collège Pierre Puget Marseille 6e Arrondissement
BOIN	JOUVENEL	CHRISTINE	Collège Saint-Exupéry Bédarrides
VANNI	VANNI	ERIC	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en- Provence
THUIN	THUIN	OLIVIER	Collège Gaston Defferre Marseille 7e Arrondissement
RANCON	GOURDIN	CECILE	Lycée Val de Durance- Henri Silvy Pertuis
MAS	MAS	CHRYSTEL	Lycée général et technologique Pierre-Gilles de Gennes Digne-les-Bains
PELLETIER	PELLETIER	NATHALIE	Collège Arausio Orange
MARION	MARION	STEPHANE	Lycée technologique privé Modèle Electronique Marseille 11e Arrondissement
EYSSARTEL	EYSSARTEL	NADINE	Lycée polyvalent Jean Henri Fabre Carpentras
BRUNIAUX	BRUNIAUX	VALERY	Lycée général et technologique Arthur Rimbaud Istres
COPPOLA	COPPOLA	JEAN- FRANCOIS	Lycée général et technologique Honoré Daumier Marseille 8e Arrondissement
CASSARD	CASSARD	CECILE	Lycée général et technologique de l'Arc Orange
AFCHAIN	AFCHAIN	FLORENCE	Lycée Régional Hôtelier Jean-Paul Passadat - Lycée des métiers de l'hôtellerie, du tourisme et de l'alimentation Marseille 8e Arrondissement
COLOMA	COLOMA	RICHARD	Collège Campra Aix-en- Provence
BELLIDO PEREZ	BELLIDO PEREZ	MARIA	Lycée Val de Durance- Henri Silvy Pertuis
POLIDORO	POLIDORO	OLIVIER	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en- Provence
COSTA	COSTA	VERONIQUE	Collège Louis Pasteur Marseille 9e Arrondissement
FAVRE	SANCHEZ	MARIE EVE	Collège Centre Gap

LANDREAU	LANDREAU	BEATRICE	Collège Frédéric Mistral Port-de-Bouc
GRABSI	GRABSI	AISSA	Zone De Remplacement Sud Est 13
LIGHTBURNE	BROUSTET	ELISABETH	Lycée Régional Hôtelier Jean-Paul Passadat - Lycée des métiers de l'hôtellerie, du tourisme et de l'alimentation Marseille 8e Arrondissement
RECULET	RECULET	SANDRINE	Lycée général et technologique Théodore Aubanel Avignon
GOURNIET	GOURNIET	MARC OLIVIER	Collège Nina Simone Aix- en-Provence
SAINT-JOURS	SAINT-JOURS	LAURENT	Lycée général et technologique Frédéric Joliot-Curie Aubagne
LEFLON	LEFLON	YVES	Collège Elie Coutarel Istres
LACROIX	LACROIX	JEAN JACQUES	Collège André Malraux Fos- sur-Mer
TELLO	TELLO	BENJAMIN	Lycée Général et Technologique MONTE- CRISTO Allauch
ABBES	ABBES	HERVE	Lycée général et technologique Pierre-Gilles de Gennes Digne-les-Bains
SOURRIS	JAFFRE	CAROLE	Collège André Chénier Marseille 12e Arrondissement
BARBAFIERI COSTE	COSTE	CECILE	Lycée polyvalent Pierre Mendès France - Lycée des métiers de l'aéronautique Vitrolles
REYNAUD	REYNAUD	BENOIT	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en- Provence
NATALIZIO	LAURENT	CORINNE	Collège climatique Vauban Briançon
FABREGUE	BAUME	ISABELLE	Collège Centre Gap
BERCHADSKY	BERCHADSKY	ALEXIS	Collège Les Gorguettes - Gilbert Rastoin Cassis
BRAGER	BRAGER	JEAN	Collège Sylvain Menu Marseille 9e Arrondissement
DAGNA	DAGNA	ERIC	Lycée Polyvalent Les Iscles Manosque
NATALIZIO	NATALIZIO	PHILIPPE	Collège climatique Vauban Briançon
TOMEI	CALDERO	CELINE	Collège Nathalie Sarraute Aubagne
COUTURAUD	COUTURAUD	VINCENT	Lycée général et technologique l'Empéri Salon-de-Provence

BRUYANT	BRUYANT	STEPHANE	Lycée polyvalent Jean Henri Fabre Carpentras
BERNARD	BERNARD	CLAIRE	Lycée polyvalent Jean Perrin Marseille 10e Arrondissement
CLAVEAU	PIGLER	MICHELE	LYCEE DES METIERS EMILE ZOLA Aix-en- Provence
CALVIN	CALVIN	JEROME	Collège Sophie GERMAIN Aix-en-Provence
DELIEN	DELIEN	MARC PIERRE	Lycée Régional Hôtelier Jean-Paul Passadat - Lycée des métiers de l'hôtellerie, du tourisme et de l'alimentation Marseille 8e Arrondissement
GUEGUEN	GUEGUEN	YAN	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en- Provence
PEREIRA	PEREIRA	PATRICK	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en- Provence
YOUCHENKO	YOUCHENKO	MATTHIAS	Lycée général et technologique Montgrand Marseille 6e Arrondissement
MAZEL	MAZEL	SANDRINE	Lycée polyvalent Paul Langevin Martigues
POLLAIN	POLLAIN	STEPHANE	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en-Provence
PREVOST	PREVOST	ALAIN	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en-Provence
METENIER	METENIER	MICHEL	Collège Le Petit Prince Gignac-la-Nerthe
SUNDSTROM	SUNDSTROM	BRUNO	Centre national d'enseignement à distance –Direction générale Chasseneuil-du-Poitou

Article 2 : Le présent arrêté fait l'objet d'une publication pendant une durée de deux mois

Fait le 22 juillet 2026

Signature : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Voies et Délais de recours

" Si le cas échéant vous entendez contester cette décision, vous devez le faire dans un délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif compétent qui peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr"

NOTA :

- La part de femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs certifiés est de 63.52%, la part des hommes est de 36.47%
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs certifiés est de 64.06%, la part des hommes est de 35.93%

Arrêté collectif portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille

Le recteur de la région académique Provence - Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°92-1189 du 06/11/1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

Arrête :

Article 1 : les professeurs de lycée professionnel hors classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel au titre de l'année scolaire 2026. Un arrêté individuel de promotion et de classement précisera la date d'effet de cet avancement.

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Etablissement
CREVOLIN	CREVOLIN	IVAN	Lycée professionnel Sévigné - Lycée des métiers de la restauration, des services aux entreprises et aux personnes Gap
ESTIENNE	ESTIENNE	GILLES	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent d'altitude Suzanne Joulié Roos Briançon
CAMPS	CAMPS	BERNARD	Lycée professionnel Gustave Eiffel Aubagne
ARSICAUD	ARSICAUD	LAURENT	Lycée professionnel Blaise Pascal Marseille 12e Arrondissement
FAURE	FAURE	FABIENNE	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent de la Méditerranée La Ciotat
ROUZAUD	GUILBAUD	SANDRINE	Lycée professionnel Leau - Lycée des métiers de la beauté, du bien-être et des métiers associés Marseille 8e Arrondissement
GUILBAUT	GUILBAUT	ELISABETH	S.E.P. MAURICE GENEVOIX Marignane
PATANE	PATANE	STEPHANE	Lycée professionnel Colbert - Lycée des métiers des services aux entreprises et à la personne Marseille 7e Arrondissement
LAMOTTE	ROUVIERE	LAURENCE	Section d'enseignement professionnel du Lycée Apt
GARCIA	GARCIA	YVES	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Adam de Craponne Salon-de-Provence

MAILLET	MAILLET	LAURENT	LP Alpes et Durance - Lycée des métiers du bois, du ski et de l'énergie Embrun
DRAB CZUK MARTINEZ	MARTINEZ	CLAUDE ANNE	Section d'Enseignement Professionnel du LPO Vauvenargues Aix-en-Provence
VERNHET	PHILIPPI	CHRISTINE	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Adam de Craponne Salon-de-Provence
PROVOST	PROVOST	VINCENT	Section d'Enseignement Professionnel Jean Lurçat Martigues
TENON	TENON	AGNES	SEP. VICTOR HUGO Carpentras
PELLEGRIN	PELLEGRIN	GILLES	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Pierre Mendès France Vitrolles
MANTEAU	MANTEAU	CORINNE	Section d'enseignement général et professionnel adapté du Collège Mauzan Gap
ROBLES	OLLIVIER	CORINNE	Lycée professionnel Louis Martin Bret - Lycée des métiers Manosque
ENGILBERGE	ENGILBERGE	SYLVIE	I.M.E. LA DURANCE Château-Arnoux-Saint-Auban
MOLINAS	MOLINAS	CORINNE	Lycée général et technologique Théodore Aubanel Avignon
SALLE	SALLE	JEAN LOUIS	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Adam de Craponne Salon-de-Provence
DELORY	MAGNE	NATHALIE	Lycée professionnel Pierre Mendès France Veynes
PASQUIER	PASQUIER	CHRISTIAN	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Adam de Craponne Salon-de-Provence
SIMOND	SIMOND	AGNES	Lycée professionnel Sévigné - Lycée des métiers de la restauration, des services aux entreprises et aux personnes Gap
CHASSERAUD JUSSEAU	CHASSERAUD	VERONIQUE	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Adam de Craponne Salon-de-Provence
GENDRO	GENDRO	CECILE	Lycée général et technologique Aristide Briand Gap
LOPEZ	LOPEZ	BERNARD	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Emile Zola Aix-en-Provence
CHEVALIER	CHEVALIER	VERONIQUE	Lycée professionnel Louis Martin Bret - Lycée des métiers Manosque
ABDELLACHE	ABDELLACHE	ABDELKADER	Lycée professionnel Poinso-Chapuis Marseille 8e Arrondissement
PARDINI	MZALA	NOUARA	Lycée professionnel Poinso-Chapuis Marseille 8e Arrondissement
BOU	RUIZ	AGNES	Lycée professionnel Louis Martin Bret - Lycée des métiers Manosque
CAMPILLO	CAMPILLO	PATRICE	Lycée professionnel Les Alpilles - lycée des métiers les Alpilles Miramas
ROUX	ROUX	DAVID	Lycée professionnel Pierre Mendès France Veynes
PICCHI	PICCHI	SEBASTIEN	Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Montmajour (Perdiguier) Arles
PUTERO	PUTERO	FREDERIC	Lycée professionnel Charles Mongrand Port-de-Bouc
BELHOUCINE	BOUHOUC	RABYAA	Lycée professionnel Louis Martin Bret - Lycée des métiers Manosque
CLAIREAU	CLAIREAU	DIMITRI	Lycée professionnel Beau de Rochas - Lycée des métiers Digne-les-Bains

GRONFIER	GRONFIER	CHRISTOPHE	Lycée professionnel Domaine d'Eguilles - Lycée des métiers de l'ingénierie et de la réalisation du bâtiment, du décor et de la maintenance Vedène
FAURE	FAURE	NATHALIE	Lycée professionnel Domaine d'Eguilles - Lycée des métiers de l'ingénierie et de la réalisation du bâtiment, du décor et de la maintenance Vedène
ATTACHE	ATTACHE	GILBERT	LP Charles Privat - Lycée des métiers de la transition énergétique et des industries Arles
HARROUE	HARROUE	FREDERIC	Lycée professionnel Alexandre Dumas - Lycée des métiers de la route, de la relation client et des arts de la table Cavaillon
PARIS	PARIS	SEBASTIEN	Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Pierre Mendès France Vitrolles
LEFER	LEFER	BENOIT	Lycée professionnel Domaine d'Eguilles - Lycée des métiers de l'ingénierie et de la réalisation du bâtiment, du décor et de la maintenance Vedène
GUISTETTO	GUISTETTO	MICHEL	Section d'Enseignement Professionnel du LPO Vauvenargues Aix-en-Provence

Article 2 : Le présent arrêté fait l'objet d'une publication pendant une durée de deux mois

Fait le 22 juillet 2026

Signature : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Voies et Délais de recours

" Si le cas échéant vous entendez contester cette décision, vous devez le faire dans un délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif compétent qui peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr"

NOTA :

- La part de femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel est de 45.25%, la part des hommes est de 54.74%
- La part de femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel est de 45.45%, la part des hommes est de 54.54%

Arrêté collectif portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs d'éducation physique et sportive hors classe de l'académie d'Aix-Marseille

Le recteur de la région académique Provence - Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°80-627 du 04/08/1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;

Arrête :

Article 1 : les professeurs d'éducation physique et sportive hors classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle des professeurs d'éducation physique et sportive au titre de l'année scolaire 2026. Un arrêté individuel de promotion et de classement précisera la date d'effet de cet avancement.

Article 2 : Le présent arrêté fait l'objet d'une publication pendant une durée de deux mois

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Etablissement
SIMON	SIMON	ROBERT	Collège Alphonse Silve Montoux
PERA	PERA	ALAIN	Lycée général et technologique Saint Charles Marseille 1er Arrondissement
PAOLINI	PAOLINI	DOMINIQUE	Lycée polyvalent Vauvenargues Aix-en-Provence
GORSSE	GORSSE	FREDERIC	Collège Louis Pasteur Istres
CASTANER	BATTELLI	CATHERINE	Lycée professionnel Beau de Rochas - Lycée des métiers Digne-les-Bains
SOUQUET	SOUQUET	NATHALIE	Collège Jean Guéhenno Lambesc
SANDRAL	MACE	CAROLINE	Collège Mauzan Gap
SPITALE	SPITALE	FABIEN	Collège Georges Brassens Marignane

MICHELIS	GALY JAMMOU	FRANCOISE	Lycée général et technologique Frédéric Joliot-Curie Aubagne
MEYER	MEYER	CLAIRE	Lycée polyvalent Alphonse Benoit - Lycée des métiers des énergies, du numérique et de la sécurité L'Isle- sur-la-Sorgue
BRUN	BRUN	PATRICK	Aix-Marseille Université Marseille 7e Arrondissement
VEYRE-MOREAU	MOREAU	NATHALIE	Collège climatique Vauban Briançon
FONCARNIER	FONCARNIER	CHRISTOPHE	CLG le Luberon Michel Tamisier Cadenet
BERRIER	BERRIER	ERIC	Lycée général et technologique Théodore Aubanel Avignon
BESSE	GIRAUDET	KATIA	Collège Anne Frank Morières-lès- Avignon
AUREILLE	AUREILLE	SANDRINE	Collège Roquepertuse Velaux
DRAPIER	CHARLET	BENEDICTE	Lycée des métiers Emile Zola Aix- en-Provence
GALTIE	GALTIE	GILLES	LP Charles Privat - Lycée des métiers de la transition énergétique et des industries Arles
PACINI	HUBERT	PASCALE	Collège Lucie Aubrac Eyguières
LUC-GONDCAILLE	LUC- GONDCAILLE	ARMELLE	Lycée général et technologique Félix Esclangon Manosque
REBOUT	REBOUT	BRIGITTE	Collège Les Garcins Briançon
DESCHAMPS	ALBRAND	NATHALIE	Collège Elie Coutarel Istres
CHUZEVILLE	CHUZEVILLE	DAVID	Lycée Polyvalent Les Iscles Manosque
MORANT	MORANT	ISABELLE	Collège Marseilleveyre Marseille 8e Arrondissement
CHETRITT	CHETRITT	ANDRE	Lycée général et technologique Alexandra David Neel Digne-les- Bains
KITTEN	KITTEN	EMMANUEL	Lycée général et technologique Dominique Villars Gap
MARCHETTI	MARCHETTI	DAVID	Collège Font d'Aurumy Fuveau
GOBET	GOBET	STEPHANE	Lycée général et technologique Paul Cézanne Aix-en-Provence
RISDORFER DE ISSDENT	RISDORFER DE ISSDENT	STEPHANE	Collège Françoise DUPARC Marseille 4e Arrondissement

PRAT	PRAT	JEROME	Collège Roquepertuse Velaux
PEREZ	PEREZ	PIERRE	LYCEE DES METIERS EMILE ZOLA Aix-en-Provence

Fait le 22 juillet 2026

Signature : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Voies et Délais de recours

" Si le cas échéant vous entendez contester cette décision, vous devez le faire dans un délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif compétent qui peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr"

NOTA :

- La part de femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs d'éducation physique et sportive est de 46.37%, la part des hommes est de 53.62 %
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs d'éducation physique et sportive est de 48.38%, la part des hommes est de 51.61%

**Arrêté collectif portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des
conseillers principaux d'éducation de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille**

Le recteur de la région académique Provence - Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°70-738 du 12/08/1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation ;

Arrête :

Article 1 : les conseillers principaux d'éducation hors classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle des conseillers principaux d'éducation au titre de l'année scolaire 2026. Un arrêté individuel de promotion et de classement précisera la date d'effet de cet avancement.

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Etablissement
CHARRET	JOUE	NATHALIE	Lycée professionnel Alexandre Dumas - Lycée des métiers de la route, de la relation client et des arts de la table Cavaillon
ZANETTA	ZANETTA	ANNE MARIE	Collège Vivian Maier Saint-Bonnet-en-Champsaur
GUILLOT CHICHA	DUPY	NATHALIE	Collège Caroline Aigle Lançon-Provence
GOURNIET	BOUGHANMI	ADIA	Collège Arc de Meyran Aix-en-Provence
ESCOFFIER	ESCOFFIER	NATACHA	Lycée polyvalent Jean Lurçat - Lycée des métiers des structures métalliques et des systèmes numériques Martigues
GENOIS	GENOIS	LIONEL	Lycée climatique polyvalent Honoré Romane Embrun
CLERC	BUINOUD	NATHALIE	Lycée général et technologique Frédéric Joliot-Curie Aubagne

BENGRAB	BENGRAB	LOUISA	Lycée des métiers Emile Zola Aix-en-Provence
MUSSO	MUSSO	YVAN	Collège Jean Guéhenno Lambesc
MARQUER	PEREZ	MARTINE	Collège Jean Garcin L'Isle-sur-la-Sorgue
GIRARD	GIRARD	CLAIRE	LP Alpes et Durance - Lycée des métiers du bois, du ski et de l'énergie Embrun
ATIA	ATIA	MOHAMED	Lycée polyvalent Marie-Madeleine Fourcade Gardanne

Article 2 : Le présent arrêté fait l'objet d'une publication pendant une durée de deux mois

Fait le 22 juillet 2026

Signature : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Voies et Délais de recours

" Si le cas échéant vous entendez contester cette décision, vous devez le faire dans un délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif compétent qui peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr"

NOTA :

- La part de femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des conseillers principaux d'éducation est de 71.18%, la part des hommes est de 28.81%
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des conseillers principaux d'éducation est de 75%, la part des hommes est de 25%

Arrêté collectif portant inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des psychologues de l'Éducation nationale de classe normale de l'académie d'Aix-Marseille

Le recteur de la région académique Provence - Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2017-120 du 01/02/2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'Éducation nationale ;

Arrête :

Article 1 : les psychologues de l'Éducation nationale hors classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle des psychologues de l'Éducation nationale au titre de l'année scolaire 2026. Un arrêté individuel de promotion et de classement précisera la date d'effet de cet avancement.

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Etablissement
THORON	THORON	MIREILLE	Centre d'information et d'orientation d'Etat d'Aix-en-Provence
LAHELLEC	LAHELLEC	JEAN YVES	Centre d'information et d'orientation de Cavaillon
RUIZ	RUIZ	ANNIE	Centre d'information et d'orientation d'état de Martigues
LEVY GARANCHER	GARANCHER	ISABELLE	Ecole maternelle Lurian Salon-de-Provence
KALDY	ODE	MURIEL	Centre d'information et d'orientation Marseille IV Belle de Mai Marseille 3e Arrondissement
DANIEL	DANIEL	SOPHIE	Ecole primaire Le Chaffaut-Saint-Jurson
GAILLARD	GAILLARD	GENEVIEVE	Ecole élémentaire Pourtoulès Orange
GRANDGIRARD	FENU	FABIENNE	Ecole élémentaire Madrague Montredon Marseille 8e Arrondissement

Article 2 : Le présent arrêté fait l'objet d'une publication pendant une durée de deux mois

Fait le 22 juillet 2026

Signature : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Voies et Délais de recours

" Si le cas échéant vous entendez contester cette décision, vous devez le faire dans un délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif compétent qui peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr"

NOTA :

- La part de femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des psychologues de l'Éducation nationale est de 85.71%, la part des hommes est de 14.28%
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des psychologues de l'Éducation nationale est de 87.50%, la part des hommes est de 12.50%



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des affaires financières

Feuille de route 2026-27 de la maîtrise des risques financiers de l'académie d'Aix-Marseille et de la région académique PACA

Destinataires : tous destinataires

Dossier suivi par : Catherine DUPONT -Tel : 04 42 91 74 06 - Mel : DAF-mrf@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après la feuille de route 2026-2027 de la maîtrise des risques financiers de l'académie d'Aix-Marseille et de la région académique PACA

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**FEUILLE DE ROUTE 2026-27 DE LA MAÎTRISE DES RISQUES FINANCIERS
DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE ET DE LA RÉGION ACADÉMIQUE PACA**

Destinataires : M. le secrétaire général de l'académie - M. le secrétaire général de la région académiques Provence-Alpes-Côte d'Azur – Mme et M. les secrétaires généraux adjoints de l'académie – M. le délégué régional académique - Mme et MM les directeurs académiques des services départementaux de l'éducation nationale - Mme et MM les secrétaires généraux des directions des services départementaux de l'éducation nationale - Mmes et MM les chefs de division, de service, de bureau, Mmes et MM les directeurs de service

Référence(s) : loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 relative à la loi de finances - décret n°2011-775 du 28 juin 2011 relatif à l'audit interne dans l'administration - décret n°2012-567 du 24 avril 2012 relatif au contrôle et à l'audit internes des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche - décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique - arrêté du 18 décembre 2018 relatif au cadre de référence interministériel du contrôle interne financier applicable aux contrôles internes budgétaire et comptable de l'Etat - feuille de route et plan d'action ministériels relatifs à la maîtrise des risques budgétaires et financiers et démarche engagée par l'académie d'Aix-Marseille

Dossier suivi par : Mme BAILBY – cheffe de la DAF - Mme Laure WALAS – adjointe à la cheffe de la DAF - Tel : 04 42 91 72 71 – mail : daf@ac-aix-marseille.fr - Mme Catherine DUPONT-DIMECH – chargée de maîtrise des risques financiers - Tel : 04.42.91.74.06 – mail : DAF-mrf@ac-aix-marseille.fr

La démarche de contrôle interne financier s'inscrit pleinement dans la politique de maîtrise des risques et d'amélioration continue de la gestion publique. Elle contribue à garantir la régularité, la qualité, la performance et la soutenabilité de l'utilisation des deniers publics, dans le respect du cadre de référence interministériel applicable aux contrôles internes budgétaire et comptable de l'État, défini par l'arrêté du 18 décembre 2018.

Dans le contexte du régime de responsabilité des gestionnaires publics, entré en vigueur le 1er janvier 2023, le contrôle interne financier constitue un levier essentiel de sécurisation des processus, de prévention des risques, de fiabilisation des opérations financières et de renforcement de la qualité de la gestion.

La présente feuille de route traduit les orientations stratégiques arrêtées par le comité de pilotage stratégique du 30 juin 2026. Elle fixe les priorités de l'académie pour la période 2026-2027 afin de poursuivre la structuration du dispositif académique de maîtrise des risques, de renforcer la sécurisation des processus financiers et de développer une culture partagée du contrôle interne au sein des services académiques et de la région académique.

Les priorités académiques 2026-2027

Pour la période 2026-2027, l'action académique s'articule autour de trois axes stratégiques :

Axe 1 – Renforcer le pilotage et la gouvernance de la maîtrise des risques

Axe 2 – Déployer et sécuriser les dispositifs de contrôle interne financier

Axe 3 – Accompagner les services et développer une culture de la maîtrise des risques

Axe 1 – Renforcer le pilotage et la gouvernance de la maîtrise des risques

❖ Actualisation de la gouvernance

Les référents qualité sont désignés au sein de chaque structure à la rentrée de septembre 2026.

À la suite de ces désignations, les organigrammes fonctionnels de la maîtrise des risques financiers seront actualisés. Un arrêté de nomination des référents qualité pour l'année scolaire 2026-2027 sera publié au cours du mois d'octobre 2026.

❖ Délégations de signature et accréditations

Le service des affaires juridiques procédera à la mise à jour des délégations de signature, au moyen d'une enquête conduite auprès de l'ensemble des services.

Cette actualisation contribuera à garantir la cohérence entre les délégations, les responsabilités exercées et les habilitations attribuées.

❖ Revue annuelle des habilitations

La maîtrise des habilitations constitue un élément essentiel de la sécurisation des systèmes d'information.

Une revue annuelle est réalisée afin de vérifier la concordance entre les délégations de signature, les fonctions exercées, les profils applicatifs et les droits d'accès accordés.

Les demandes d'ajout, de suppression ou de modification des habilitations sont effectuées selon les procédures en vigueur :

- pour Chorus Cœur, dans le cadre de la campagne annuelle pilotée par la DAF ;
- pour Chorus Formulaires, dans le cadre de la campagne conduite par la DEDR ;
- pour les applications SIERH, auprès de la DRASI.

Chaque service tient à jour un recueil ou une cartographie des habilitations dont il assure le suivi afin d'en garantir la traçabilité et de faciliter les revues périodiques.

❖ Les comités de pilotage

La gouvernance académique repose sur :

- un comité de pilotage stratégique réuni annuellement ;
- un comité de pilotage opérationnel « Titre 2 » ;
- un comité de pilotage opérationnel « Hors Titre 2 ».

Ces instances assurent le suivi de la mise en œuvre du plan d'action ministériel et de la présente feuille de route académique et régionale.

❖ **L'espace collaboratif TRIBU**

L'espace collaboratif TRIBU constitue le dossier permanent académique de la maîtrise des risques financiers.

Accessible aux chefs de service, chefs de bureau et référents qualité, il rassemble l'ensemble de la documentation stratégique, méthodologique et réglementaire.

Les services y déposent les outils qu'ils élaborent afin de favoriser la mutualisation des pratiques et la diffusion des bonnes méthodes.

Axe 2 – Déployer et sécuriser les dispositifs de contrôle interne financier

❖ **Les contrôles de premier niveau**

Chaque service veille à la réalisation effective des contrôles de premier niveau, qu'il s'agisse des contrôles réalisés par les gestionnaires ou des contrôles de supervision.

Les modalités de contrôle sont formalisées au sein d'un plan de contrôle arrêté par le responsable du service.

Une attention particulière est portée à la traçabilité des contrôles réalisés.

❖ **Le Plan Directionnel de Contrôle Interne (PDCI)**

Les contrôles de supervision *a posteriori* sont réalisés dans l'application ministérielle AGIR conformément au Plan Directionnel de Contrôle Interne et dans le respect du calendrier ministériel.

Ci-après le calendrier des contrôles

DOMAINE	THEMES DE CONTRÔLE	MOIS DE RÉALISATION
GOUVERNANCE DU CI	Organisation du contrôle interne en académie	Septembre
HABILITATIONS SI	Revue des habilitations Chorus formulaire	Avril
	Revue des habilitations Chorus cœur	Octobre
	Revue des habilitations aux SIERH	Novembre
BOURSES DE L'ES	Conformité des dossiers d'attribution des bourses de l'enseignement scolaire	Avril
COMMANDE PUBLIQUE	Correcte utilisation de la carte achat	Juillet - Janvier
	Respect des règles juridiques et financières de la commande publique	Mars - Septembre
EXÉCUTION DE LA DÉPENSE	Qualité des informations comptables et budgétaires associées aux engagements juridiques et gestion efficiente des EJ	Mai - Octobre
	Qualité du service fait présumé	Juin
FRAIS DE MISSION	Justification de l'indemnisation des frais de déplacements	Février - Août
EPL	Qualité du contrôle académique des comptes financiers des	Janvier
RÉMUNÉRATION	Qualité des contrôles réalisés dans le cadre du départ paie	Avril - Octobre
	Effectivité de la fin de fonction en paie	Février - Novembre
	Correcte attribution de l'ISSDE	Juin
	Attribution conforme en cas de cumul d'indemnités	Mai
	Nouvelle bonification indiciaire – Attribution conforme	Décembre
	Conformité du service fait des missions liées au Pacte	Novembre
	Procédures internes mises en œuvre dans le cadre du traitement mensuel du retour paie	Décembre

❖ Les domaines de vigilance

Une vigilance renforcée est attendue sur les processus présentant des enjeux significatifs, notamment :

- les fonds de concours ;
- les forfaits d'externat ;
- le Pacte ;
- les indemnités, en particulier celles saisies directement par les établissements.

❖ Les organigrammes fonctionnels nominatifs

Les organigrammes fonctionnels nominatifs sont régulièrement actualisés, diffusés auprès des agents concernés et intégrés au dossier permanent de chaque service.

❖ Le dossier permanent

Chaque service dispose d'un dossier permanent regroupant les documents structurants du contrôle interne financier.

Ce dossier est régulièrement actualisé afin de tenir compte des évolutions réglementaires, organisationnelles et procédurales.

❖ La documentation des procédures

Chaque service veille à disposer d'une documentation des procédures complète, actualisée et maîtrisée.

Cette documentation s'appuie sur une cartographie des processus permettant :

- d'avoir une vision globale de l'activité ;
- d'identifier les procédures à formaliser ;
- de renforcer la continuité de l'activité.

❖ Déploiement du CIF en EPLE

Un accompagnement des EPLE visera à renforcer l'appropriation des démarches de maîtrise des risques financiers (MRF) et de responsabilité des gestionnaires publics (RGP), en explicitant les enjeux du contrôle interne et en favorisant la mise en œuvre de plans d'action adaptés. Cet accompagnement sera assuré par le bureau de la MRF et la division de l'accompagnement et du conseil aux établissements scolaires (DACES) au travers d'actions de communication et d'appui méthodologique.

Axe 3 – Accompagner les services et développer la culture de maîtrise des risques

Le développement d'une culture partagée de la maîtrise des risques constitue un facteur essentiel de réussite du contrôle interne financier.

Le bureau de la Maîtrise des Risques Financiers de la DAF accompagne les services dans la mise en œuvre de leur dispositif au travers :

- d'actions de sensibilisation et de formation ;
- d'accompagnements individualisés des services ;
- de l'animation du réseau des référents qualité ;
- de webinaires, ateliers et groupes de travail ;
- de la diffusion d'outils méthodologiques et de bonnes pratiques ;

- de la mutualisation des productions documentaires.

Une attention particulière sera portée au développement des compétences des acteurs du contrôle interne financier. À ce titre, les services sont invités à favoriser la participation des agents concernés aux formations proposées par le ministère.

Cette animation vise à favoriser l'appropriation des outils de contrôle interne, à renforcer les compétences des acteurs et à inscrire durablement la maîtrise des risques dans les pratiques professionnelles.

La mise en œuvre de cette feuille de route constitue un engagement collectif au service d'une gestion publique plus sûre, plus performante et plus transparente.

La réussite de cette démarche repose sur l'implication de l'ensemble des services et des acteurs de la chaîne financière.

Je remercie l'ensemble des chefs de service, des référents qualité et de leurs équipes pour leur mobilisation et leur contribution au renforcement du dispositif académique de maîtrise des risques financiers.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



Appel à candidatures - Chargé(e) de mission DAAC

Destinataires : Enseignants titulaires du second degré de l'enseignement public

Dossier suivi par : Mme Marie DELOUZE – Tel : 04 42 93 88 41 – Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant titulaire du second degré de l'enseignement public, en tant que **Chargé(e) de mission « Cinéma et audiovisuel - Bouches-du-Rhône »** auprès de la Délégation académique à l'action culturelle, rémunéré(e) en IMP à hauteur de 2 500 euros annuels, représentant un temps de travail annuel indicatif de 27 équivalent-journées.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

MISSION GENERALE

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle par délégation du recteur, la ou le Chargé(e) de mission DAAC a pour objectif principal de favoriser l'ouverture artistique et culturelle des élèves en lien avec les apprentissages, conformément au Projet académique 2026-2030.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- le cadre de référence et les textes officiels de l'éducation artistique et culturelle
- les priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'élève
- les dispositifs proposés par la DAAC
- une bonne connaissance du domaine Cinéma et audiovisuel et un intérêt avéré pour les structures culturelles des Bouches du Rhône (pôle d'éducation à l'image, cinéma, associations...)

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- concevoir et animer des actions de formation
- produire des supports pédagogiques à destination des enseignants
- maîtriser les outils de communication et d'information

QUALITES RECHERCHEES

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps, être réactif et autonome
- s'inscrire dans une démarche collective, savoir travailler en équipe et animer un partenariat

MISSIONS SPECIFIQUES

- **Expert pédagogique au service du domaine Cinéma et audiovisuel de la DAAC**
 - Être force de proposition pour développer des actions variées
 - Élaborer des pistes pédagogiques pour aider les enseignants à articuler les actions et projets EAC aux programmes
 - Proposer et mettre en œuvre des déclinaisons académiques pour les actions nationales
 - Expertiser des actions menées dans les classes via le pass Culture
 - Conseiller des structures du territoire sur l'articulation de leurs actions avec les attendus pédagogiques

- Co-construire et suivre avec des structures culturelles des projets en partenariat proposés dans le cadre des appels à projets ADAGE DAAC 2026-27 :
 - « Festival Primed- Prix des jeunes de la Méditerranée » avec le CMCA
 - « Docs en cour(t)s » avec Des courts l'après-midi
 - « Un film, une critique » avec l'Institut de l'image à Aix-en-Provence
 - « Atelier Cinaimant » avec les Écrans du Sud
- Accompagner le dispositif régional « Toute la lumière sur les Segpa » pour le 13 et participer à la formation en lien.
- Valoriser les actions et ressources du domaine
- Travailler en équipe avec les autres chargés de mission du domaine
- **Formateur**
 - Coconstruire des formations en lien avec les structures culturelles partenaires
 - Animer ces formations le cas échéant
 - Faire l'accompagnement et le suivi opérationnel de ces formations et leur compte-rendu
- **Référent territorial de réseau**
 - Conseiller les enseignants sur les différents appels à projets
 - Aider à l'utilisation d'ADAGE
 - Accompagner les équipes des collèges et lycées dans l'utilisation de la part collective du pass Culture
 - Relayer de bonnes pratiques identifiées sur le terrain

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2026-2027 à compter d'octobre 2026.

Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2027.

Les enseignant(e)s souhaitant candidater sont invité(e)s :

- à prendre contact en amont avec Muriel Benisty, conseiller académique du domaine cinéma : daac.cinema@ac-aix-marseille.fr
- à transmettre par voie hiérarchique et par voie électronique uniquement, en un seul document PDF, **avant le 25/09/2026** à ce.daac@ac-aix-marseille.fr, un dossier constitué des documents suivants :
 - ✓ curriculum vitae
 - ✓ lettre de motivation
 - ✓ dernier rapport d'inspection
 - ✓ avis circonstancié du chef d'établissement
 - ✓ toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature.

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien à la DAAC.

Ils ou elles recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille